

CONTRIBUTION A L'ETUDE
DE L'AVIFAUNE DU SENEGAL

note sur Himantopus himantopus

Notice 49

François BAILLON
Station d'Ornithologie M'BOUR

DECEMBRE 1985

INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE

POUR LE DEVELOPPEMENT EN COOPERATION

— CENTRE DE DAKAR-HANN —



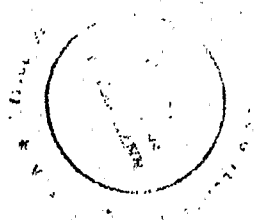
Fonds Documentaire ORSTOM
Cote: BX 4690 Ex: 1

ORSTOM Documentation



010004690

CONTRIBUTION A L'ETUDE DE
L'AVIFAUNE DU SENEGAL
NOTE SUR HIMANTOPUS HIMANTOPUS



D, EE1φ - BAI

D. 5718	
5718	23/12/87

BAILLON François

(Ornithologie)

NIDIFICATION D'HIMANTOPUS HIMANTOPUS

AU SENEGAL

La surabondance d'individus observés depuis Mai 85 dans l'Ouest du Sénégal m'a conduit pendant 5 mois à prospecter méticuleusement toutes les zones inondées du Nord de Dakar au Sud de Joal, afin de tenter de localiser des individus nicheurs. En effet ce limicole, bien connu en Europe, présente en Afrique des ambiguïtés sur son statut, sa distribution et des déplacements.

I. DISTRIBUTION

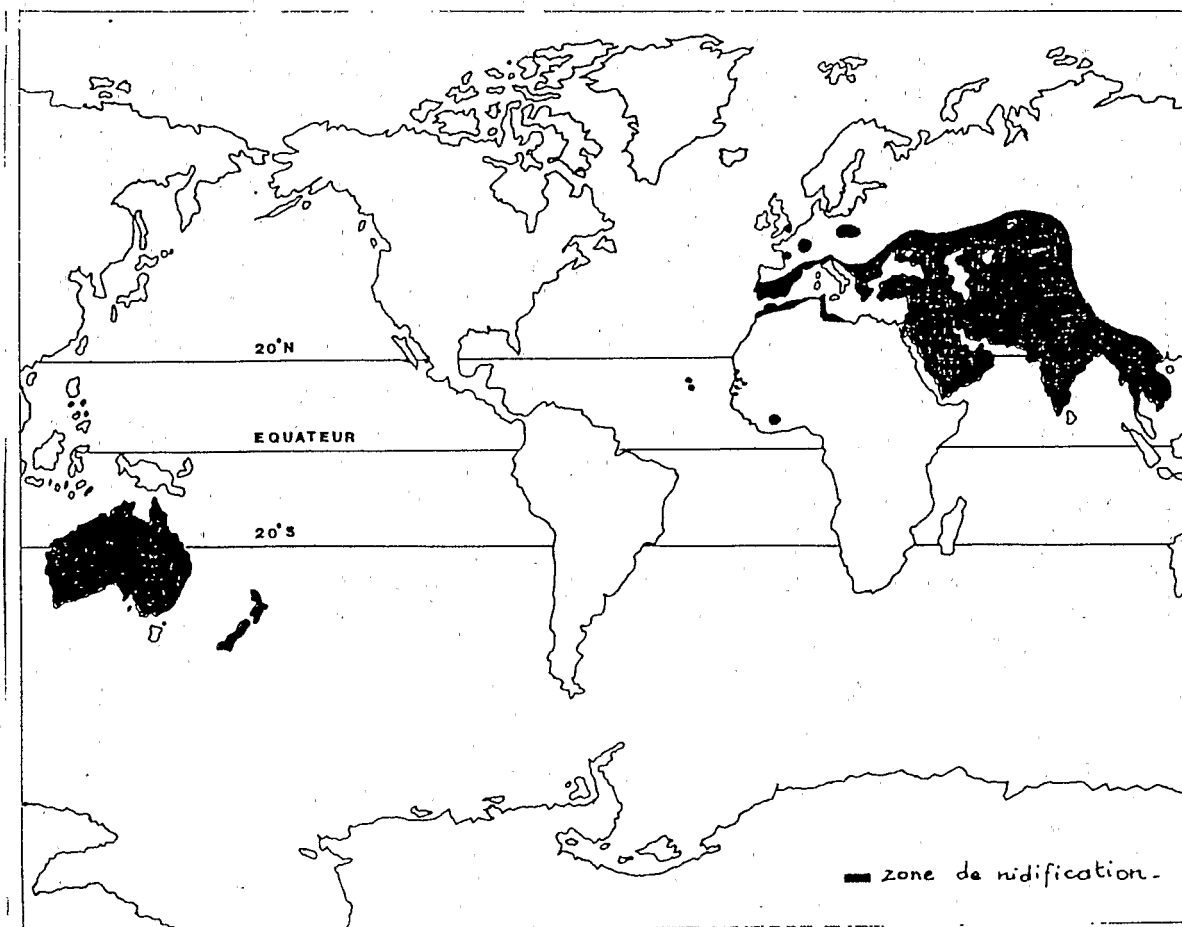
. Au Sénégal, Mr. MOREL notait déjà en 1966 "l'abondance de l'espèce dans le pays ; l'échasse est d'une rencontre banale tout au long de l'année mais ne s'y reproduit assurément pas, malgré les recherches assidues exercées déjà depuis de nombreuses années. Aucun indice de reproduction à ce jour ; cette espèce est donc considérée jusqu'à preuve du contraire comme migratrice à part entière. Tous les sujets observés de Mai à Septembre sont des estivants non reproducteurs. Augmentation des effectifs début septembre dont des sujets juvéniles ce qui révèle l'arrivée de la migration post-nuptiale. L'espèce ne semble éviter que les eaux franchement salées des lagunes côtières (Terre et Vie 1966, n° 120-1)". Mr. GOWTHORPE en 1977 découvre un nid avec 2 oeufs, tandis que MM. DUPUY/KONATE localisent en juin 80 un couple installé sur une ébauche de nid sans oeufs.

. En Afrique de l'Ouest, himantopus himantopus n'est en fait signalée nicheuse qu'aux Îles du Cap-Vert en Mars-Avril et au Ghana en Mai-Juin.

. En Afrique du Nord : HUE et ETCHECOPAR signalent l'instabilité des colonies nidificatrices et les lieux de ponte varient presque chaque année. L'espèce est nicheuse au Maroc, en Égypte, en Lybie à Madère et aux Canaries.

. En Europe : La péninsule Ibérique, les Baléares, l'Italie, la Sardaigne, la Grèce, la Hongrie, la Bulgarie, la Roumanie, le Sud de l'URSS et plus régulièrement l'Angleterre, l'Allemagne abritent l'espèce ainsi que les Dombes et le Sud de la France (Camargue). Les effectifs y sont d'ailleurs fort variables ; de 200 couples en 1947, la population d'après BLONDEL passe à 1.000 en 1951, 100 en 1964, 300 en 1972. L'auteur lie cette variabilité aux conditions de nidification rencontrées plus au Sud (Maghreb). De grands rassemblements se forment avant les premières migrations comprises entre Août et Septembre. En migration pré-nuptiale les premiers oiseaux apparaissent en Mars.

. Dans le Monde : l'échasse se reproduit aussi en Asie, de la Caspienne, l'Anatolie, l'Arabie jusqu'en Chine et Indochine. On trouve aussi des populations plus isolées en Nouvelle Zélande, en Australie et à Hawaii.



II. MILIEUX

Au Sénégal, l'échasse espèce capricieuse et erratique est particulièrement sensible à l'environnement qu'elle fréquente. Elle exige des eaux peu profondes, dans des zones dégagées mais l'élément végétal ne semble pas être un critère prioritaire dans le choix de son biotope. Elle a été observée aussi bien sur les tans nus que dans les rizières, sur les talus herbeux ou dans les salicornes, les marigots d'eau douce, les lagunes (eaux saumâtres) et les étendues d'eau franchement salées l'attirent tout autant.

Les dénombrements figurant ci-dessous ont été réalisés sur une période s'étalant entre le 27 Avril et le 12 Octobre soit 19 comptages, effectués sur des marigots situés à proximité du centre ORSTOM de Mbour.

Lieux	Date	Mballing	Nianing
	21 - IV	-	21
	27 - V	-	50
	10 - VIII	14	14
	11 - VIII	30	8
	17 - VIII	20	50
	18 - VIII	40	30
	23 - VIII	99	16
	24 - VIII	17	48
	25 - VIII	30	77
	26 - VIII	60	49
	27 - VIII	47	60
	1 - IX	15	48
	33 - IX	27	30
	9 - IX	18	60
	15 - IX	8	76
	31 - IX	0	120
	3 - X	12	100
	6 - X	4	160
	12 - X	0	40

Ces effectifs sont très fluctuants d'une semaine à l'autre et semblent localement liés à deux facteurs principaux :

- a) le niveau d'eau
- b) les dérangements

a) Le niveau d'eau : la profondeur d'eau détermine le potentiel alimentaire du milieu et plus précisément la disponibilité des ressources et leur exploitation par l'oiseau. Au-delà de 15-20 cm l'espèce peut difficilement se nourrir, bien que quelques individus aient été observés nageant à la manière des Laridés et recherchant leur nourriture de cette façon.

En Août précisément la majorité des marigots étaient gorgés d'eau et l'abondance de ces zones d'alimentations bien réparties dans le secteur considéré a occasionné d'importants stationnements d'échasses, là où le milieu leur était favorable. Certains sujets ont été observés à plus de 50 kms à l'intérieur des terres sur des mares de moins de 100 m².

A l'inverse, à partir de fin septembre début octobre, l'arrivée de la saison sèche et des fortes chaleurs, a vite provoqué de spectaculaires évaporations et de nombreux petits points d'eau ont disparus. Les effectifs locaux se sont alors regroupés sur des zones humides plus grandes (et souvent plus salées) soit se sont déplacés probablement plus au Sud, vers le Saloum ou la Casamance.

La répartition plus homogène des précipitations pour l'année 85 semble avoir été bénéfique pour l'ensemble des écosystèmes aquatiques en maintenant un niveau d'eau constant pendant près de 3 mois il ressort du tableau ci-dessous que la pluviométrie de cette année excepté l'année 78 est la plus forte depuis 9 ans. Ces données ont été enregistrées à Mbour.

Secteur de MBour		Précipitations annuelles en mm			
1951	1324	1965	698	1979	442
1952	727	1966	652	1980	370
1953	946	1967	941	1981	465
1954	755	1968	452	1982	454
1955	829	1969	979	1983	333
1956	657	1970	430	1984	413
1957	648	1971	606	1985	470
1958	1224	1972	200		
1959	388	1973	334		
1960	682	1974	423		
1961	775	1975	750		
1962	1034	1976	483		
1963	572	1977	243		
1964	774	1978	733		

L'alimentation de cette espèce semble assez variée si l'on s'en réfère à la nature des différents lieux de gagnage qu'elle fréquente, bien qu'elle reste toujours inféodée à l'eau. Son régime est composée principalement d'insectes, le plus souvent des hémiptères et des coléoptères mais elle marque aussi une prédilection pour les poissons de faibles tailles, les batraciens et dans les rizières pour les graines qui semblent alors composer l'essentiel de son régime. Elle manifeste d'ailleurs une certaine agressivité vis à vis des autres oiseaux quand elle recherche sa nourriture et chasse souvent l'intrus de son rayon d'action, hormis avec *Hoploterus Spinosus* à qui elle cède sans rechigner le territoire.

Dans la plupart des observations elle a été vu en compagnie d'autres espèces paléarctiques présentant des affinités alimentaires voisines des siennes, mais l'exploitation des ressources semble se dérouler sans réelles compétitions interspécifiques, surtout en milieu aquatique.

De par sa morphologie originale l'échasse prospecte le plus souvent des zones non accessibles aux autres limicoles, (longueur des pattes) la ségrégation spaciale des différentes espèces se fait aussi par les techniques d'alimentation différentes et il y a souvent chevauchement des biotopes sans concurrence directe. Les espèces sympathiques notées sont représentées pour l'essentiel par :

- *Arenaria interpres* (Tournepierre)
- *Numerius phaeopus* (Courlis corlieu)
- *Recurvirostra avosetta* (Avocette)
- *Haematopus ostralegus* (Huitrier pie)
- *Pluvialis squatarola* (pluvier argenté)
- *Charadrius hiaticula* & *alexandrinus* (grand gravelot et G. à collier inter.)
- *Egretta gularis* (Aigrette dimorphe)
- *Limosa limosa* & *lapponica* (Barge à queue noire et B. rousse)
- *Calidris minuta*, *alba*, *canutus*, *ferruginea* (Becasseau minute, sanderling, maubêche cocorli)
- *Philomachus pugnax* (combattant varié)

b) le dérangement dû à l'activité humaine en périphérie des zones humides a un impact non négligeable sur le choix des sites de nourrissage et de repos. Les villages étant la plupart du temps érigés près des points d'eau les populations locales occasionnent de perpétuelles perturbations ; il semble toutefois que le dérangement est moindre lorsque la végétation est plus dense (tamaris, palétuviers, herbes aquatiques) et l'oiseau importuné quitte alors rarement le marigot. L'effet de cette pression est inversement proportionnel à la superficie de la zone humide considérée. L'impact de l'activité humaine sur la tranquillité de l'oiseau n'est certainement pas aussi conséquent en saison des pluies qu'en saison sèche, car ce limicole peut trouver pendant l'hivernage de la nourriture partout. Sa survie nécessite que l'intrant d'énergie soit égal en plus plus grand que l'extrait ou énergie dépensée.

A la tombée de la nuit, sur les zones les plus sécurisantes les échasses se regroupent en dortoir ce qui occasionne de fortes concentrations. Au matin les effectifs se dispersent à nouveau, par petits groupes successifs.

III. NIDIFICATIONS

Deux sites de nidification ont été localisés : le premier au Lac Retba à 40 kms de Dakar le 07.07.85. Le second près de Tattaguine à 30 kms de Mbour le 02.08.85.

a) Lac Retba

La zone considérée se trouve au Nord de Dakar et couvre une superficie de 4 km² environ. Le niveau d'eau est situé à -3,5 m au-dessous de celui de la mer. Les 2 schémas ci-dessous situent le biotope et son environnement hydrique ainsi que la répartition des 4 zones de l'écosystème.

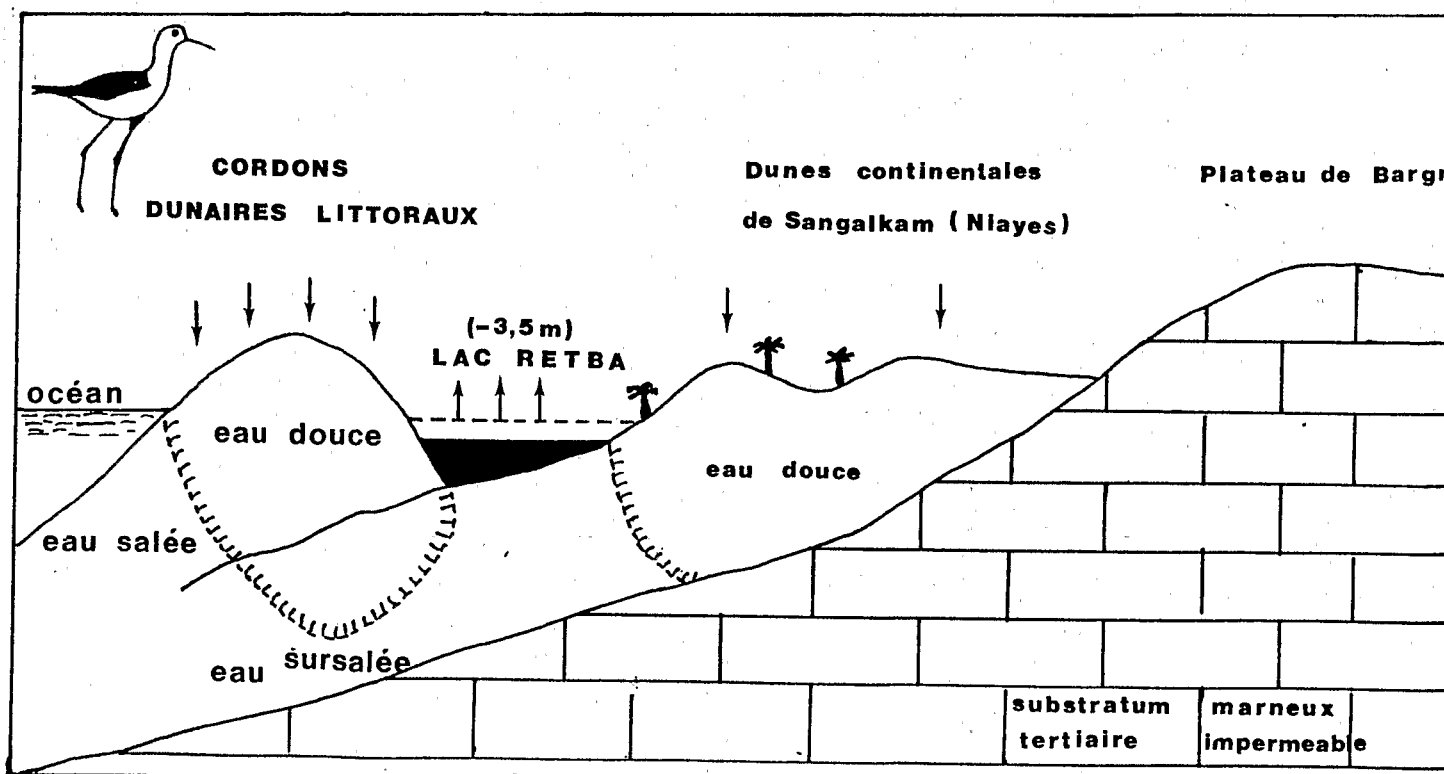
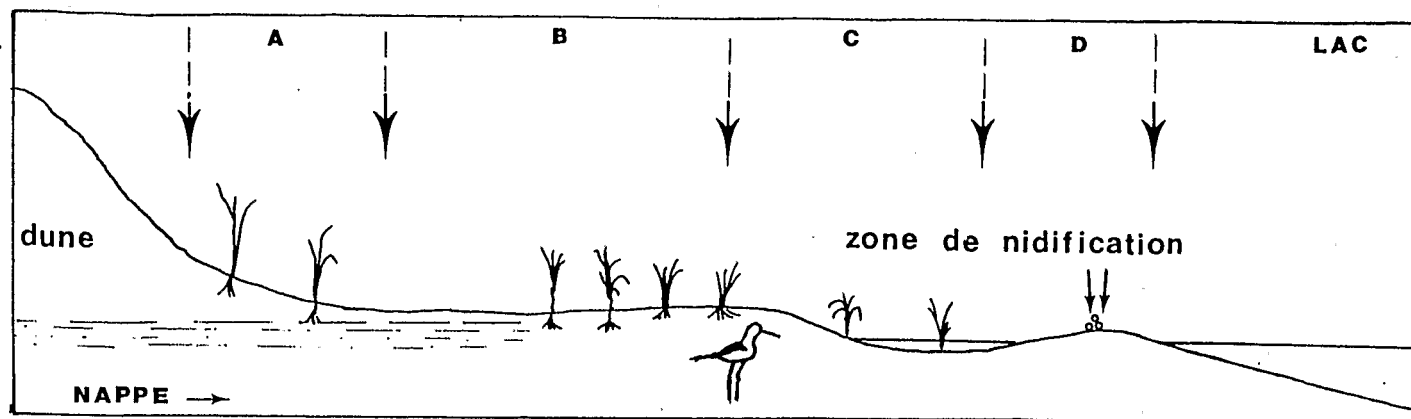
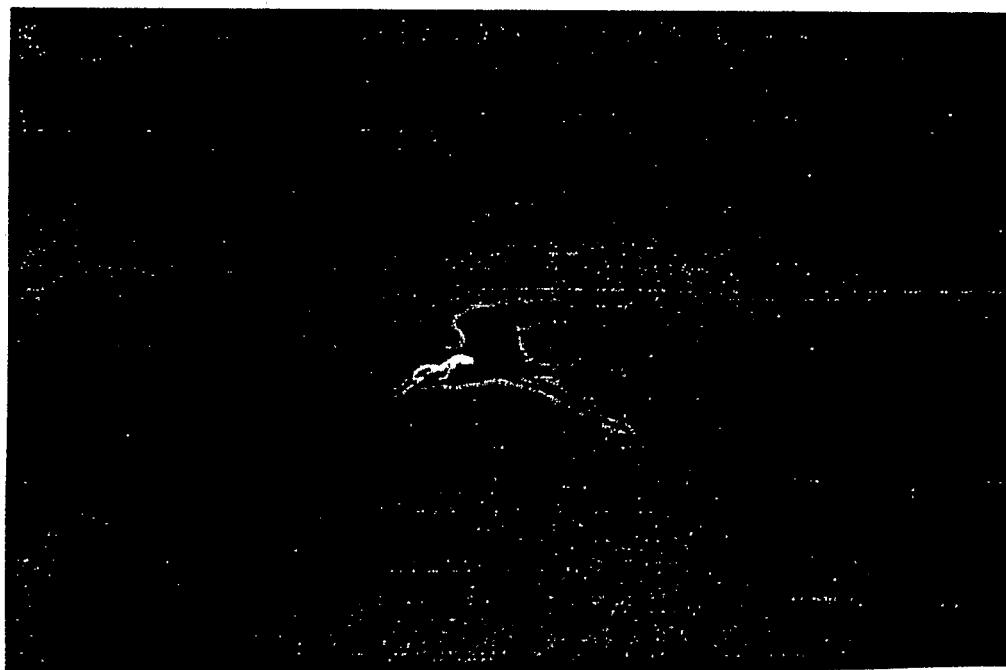


fig 1. schéma explicatif du fonctionnement hydrique du biotope - (L. Hebrard)



- A) zone supérieure en voie de dessiccation.
- B) zone d'affleurement de la nappe.
- C) zone algale à tendance dulcaquicole.
- D) zone algale à tendance halophile.

fig 2. — Définition des quatre zones du biotope. (Renaud).



Adulte alertant au dessus de son nid.

Sur le schéma 2 la végétation très clairsemée en zone A est principalement constituée de *PHILOXERUS VERMICULARIS*. En zone B ou zone d'affleurement de la nappe, le couvert herbacé est représenté par *VULNAELLUS LAEVIGATUS*, *PORTULACARIA ATRA* ainsi que *HELEOCHARIS GENICULATA*. La zone C constamment submergée par une fine lame d'eau est principalement occupée par *HELEOCHARIS ATROPURPUREALA*. La zone D entièrement découverte en saison sèche est également colonisée par un abondant tapis d'algues.

. 28.05.85 : Un important groupe polyspécifique de Larolimicoles est observé au Nord du Lac, parmi lesquels 10 himantopus himantopus toutes en plumage nuptial.

. 07.07.85 : Deux individus sont localisés sur la partie Nord-Ouest. C'est la seule partie du Lac où elles sont observées. Les échasses alarment inlassablement à notre approche. En zone D un individu couve. Très fébrile, il s'envole et découvre un nid posé sur une touffe d'herbe, à environ 10 cm de l'eau, sans apport particulier de matériaux. Deux oeufs y sont déposés. L'adulte retourne à sa couvée dès que le calme revient.

. 17.07.85 : Six échasses sont vues sur la rive Ouest du Lac. Aucune n'est observée à l'endroit précédent. Le nid semble avoir disparu ; pas de présence d'oeufs, même cassés pas plus que des jeunes accompagnant les adultes. Il semble probable que les oeufs ont été pillés ou saccagés par les passages répétés des troupeaux fréquentant les rives. Deux adultes manifestent des velléités de reproduction puis quelques instants plus tard s'accouplent sur la vasière, à 1 km du premier nid, dans une zone dégagée. L'accouplement est rapide (5 - 6 secondes) et n'a lieu qu'une fois.

. 03.08.85 : Deux échasses adultes ont été recensées ; aucune activité spéciale ou comportement révélateur ne sont notés. Elles demeurent néanmoins dans le même secteur.

b) Marigot Tattaguine

La superficie de ce plan d'eau douce est remarquable par rapport à la surface moyenne des marigots observés ailleurs, de l'ordre de 5 ha. Cette zone humide présente une partie émergente en son centre constituée essentiellement de vase et ceinturée par une couverture herbacée aquatique de 10 à 20 cm croissant sur un sol sableux. Deux visites successives eurent lieu sur ce milieu.

. 02.08.85 : Une échasse est localisée sur la franche vaseuse. L'individu est couché dans une position caractéristique, les pattes pliées sur le côté du nid. La relève des couvreurs s'effectue en pleine chaleur vers 14 h 00. Le nid, nettement à découvert est principalement constitué de brindilles. (Voir photo). Un des couvreurs alarme constamment (photo). L'effectif dénombré sur le site est de 35 individus.

. 17.08.85 : Les herbes aquatiques ont énormément poussé et atteignent environ 60 cm de haut. La surface en eau a considérablement augmenté suite aux pluies répétées des 7 jours précédents (8, 17.7, 17.6, 10.6, 0.8, 28.3, 24.2 mm). La langue de terre centrale a disparu et il ne subsiste aucun indice de nidification probant. La population d'échasses est passée à 53 individus et celles-ci manifestent au crépuscule une excitation collective remarquable. Leur vigilance est constante mais la distance de fuite est nettement inférieure à celle de beaucoup de chevaliers (*Tringa* sp.).



Marigot Tattaguine : Localisation du nid



Gros plan sur le nid d'*Himantopus himantopus*

DISCUSSION

La pluviométrie exceptionnelle de cette année a favorisé le stationnement en grand nombre de l'espèce dans l'Ouest Africain. Celle-ci, tributaire d'un niveau d'eau précis et de facteurs météorologiques propices a vraisemblablement été stimulé cette année plus que dans le passé à se reproduire. En effet ces dernières années l'instabilité de la pluviométrie dans la région soudano-sahélienne a fortement contribué à l'accroissement des fluctuations saisonnières des populations et a renforcé un nomadisme - déjà latent - chez l'espèce. Il semblerait d'après les études entreprises antérieurement sur *himantopus himantopus* que les sujets migrants observés entre le Sahara et l'Equateur soient pour l'essentiel des individus originaires de la zone circum-méditerranéenne. Des opérations de baguage et de marquage individuel certifient, en outre, que la maturité sexuelle chez les jeunes n'est pas atteinte avant la quatrième année. Il est donc fort probable que ces immatures séjournent en Afrique dans certains lieux qui leur sont favorables. En Europe la migration post-nuptiale débute par le départ des adultes dès le mois de juillet, le contingent des jeunes de l'année, survenant plus tard, vers le mois de septembre. Au Sénégal les observations en cours semblent confirmer ce phénomène. Toutefois la présence d'individus très jeunes tout au long de l'hivernage, dont certains semblent tout juste volants, tenderait à prouver qu'un certain nombre de ces immatures seraient nés en Afrique. Ces deux tentatives de nidification corroborent en partie cette probabilité et il faut s'attendre, si les conditions climatiques s'y prêtent à découvrir d'autres cas de reproduction de l'espèce dans l'Ouest Africain. Des marquages de couleurs apporteront alors des précisions intéressantes sur leurs déplacements locaux.